

Image not found or type unknown



Clause de non concurrence impossible ?

Par **margot410**, le **05/09/2010 à 20:04**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si, en percevant un montant relatif à une clause de non concurrence, celui-ci est impossible ?
Merci d'avance pour votre réponse !

Par **DSO**, le **05/09/2010 à 21:01**

Bonsoir,
La clause de non-concurrence est impossible, car elle es assimilée à un salaire.
Cordialement,
DSO